

# Vevey entre 1930 et 1936

## UNE HISTOIRE COUSUE DE FIL BLEU

Dans les années 1930 à Vevey, le développement urbanistique est inspiré par un éphémère groupement politique: le «parti bleu». Emmené par le syndic Gustave Chaudet, les «bleus», bien que minoritaires, contribuent à façonner le visage de la ville. Retour sur un chapitre peu connu de l'histoire régionale\*.

■ «Sortir Vevey de sa somnolence industrielle, commerciale, scolaire et touristique.» Tel est le leitmotiv du «parti bleu» durant la première moitié des années 1930. La naissance de ce groupement politique est due à l'initiative de Gustave Chaudet, syndic de Vevey de 1930 à 1936 (voir ci-dessous). Son mouvement a beau être éphémère – il n'est actif que de 1929 à 1937 – il contribue à doter la ville de tout un réseau de logements sociaux et d'infrastructures à vocations sportive et touristique. Qui, à quelques exceptions près, sont encore en place au début du XXI<sup>e</sup> siècle.

C'est là l'originalité du «parti bleu»: il repose sur un programme de développement urbanistique – soutien à la construction de logements, création d'infrastructures d'utilité publique – destiné à attirer à Vevey aussi bien des nouveaux habitants que des touristes de passage. Il faut dire que la guerre a été un coup dur pour la cité, au caractère industriel prédominant. De près de 15 000 en 1913, le nombre de ses habitants est passé à environ 12 000 en 1918 et stagne jusqu'à la fin des années 1920. De son côté, le secteur hôtelier veveysan a été profondément touché par la crise économique mondiale du début des années 1920.

### ALLIANCE «ROUGE-BLEU»

Lors des élections communales de novembre 1929, les «bleus» décrochent 15 sièges sur les 100 que compte le Conseil communal de la ville (Législatif). Avant l'élection de la Municipalité par le Conseil communal, les «bleus» concluent une alliance informelle avec les socialistes (42 élus). Majoritaires au Législatif, les deux groupements le seront également à l'Exécutif: le 20 décembre 1929, Gustave Chaudet est élu syndic d'une Municipalité composée d'un «bleu», de deux socialistes, d'un radical et d'un libéral. Une révolution pour une ville jusqu'alors toujours dirigée par une majorité radicale-libérale! Changement encore plus historique lors de la législature 1934-1936: le Conseil communal et la Municipalité de Vevey sont uniquement composés de «bleus» et de socialistes...

Décisive pour le développement urbanistique de Vevey de 1930 à 1936, l'union entre «bleus» et «rouges»

repose sur la volonté de collaborer à la réalisation du programme de Gustave Chaudet et de ses pairs. Les nombreux investissements proposés par les «bleus», source d'emplois, trouvent grâce auprès des élus de gauche: un atout non négligeable dans le contexte d'une crise économique mondiale qui se dessine.

Dès le début de la législature 1930-1933, la question du logement est une priorité de la majorité «rouge-bleu» de la Municipalité et du Conseil communal, qui met en place un large soutien communal à la construction de nouveaux complexes locatifs et à la modernisation du centre-ville. Il faut dire que, ayant été incapable d'absorber l'afflux de main-d'œuvre qui a accompagné son développement industriel, Vevey connaît une crise du logement depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle. La pénurie touche avant tout les habitations salubres et bon marché.

### PROMOTION DU SPORT

Dans le domaine sportif, la commune, influencée par un syndic fortement impliqué dans la gymnastique, n'est pas en reste, question investissements. Entre 1930 et 1934, cette politique – résumée par le slogan «Vevey protège les sports» – conduit notamment à l'édification d'un stade de football en Copet, d'un port de plaisance et d'un centre de tennis, alors que les Bains publics du lac sont agrandis. Il faut souligner que ce développement des infrastructures sportives est mené par la plupart des centres urbains suisses durant l'entre-deux-guerres: il s'agit de répondre à un engouement croissant de la population pour le sport.

Refaire de Vevey une destination touristique prisee constitue la dernière priorité des «bleus». Deux réalisations voient le jour: dans ce but la reconstruction de quais effondrés en 1877 (à l'est de la place du Marché) et la construction d'un marché couvert. Inauguré au printemps 1935, ce bâtiment accueille les marchés par mauvais temps, mais il est surtout destiné à l'organisation de fêtes, dont une Foire annuelle aux vins vaudois instituée à Vevey dès 1933. Baptisée Galeries du Rivage, ce complexe marque la fin de la concrétisation du pro-

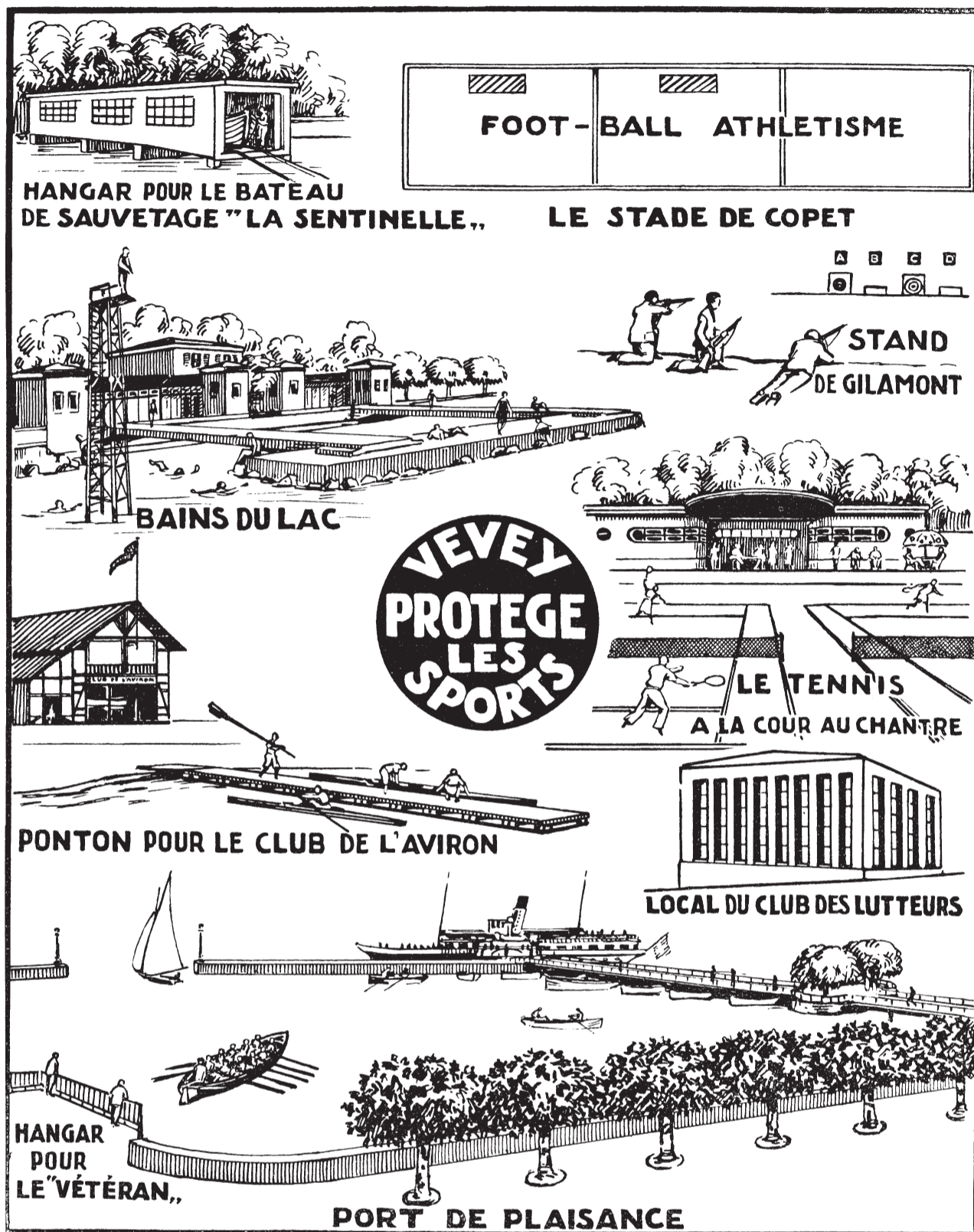
gramme de développement urbanistique proposé par les «bleus».

### MISE SOUS RÉGIE

L'aventure se clôt abruptement à la fin de l'année 1936: un décret du Conseil d'Etat place la commune sous régie, mesure exceptionnelle qui voit la Municipalité remplacée par trois délégués du canton. Objectif: assainir des finances grevées par des investissements massifs. Cette mise sous régie ne dure qu'une année, mais suffit à discréditer les «bleus» et leurs alliés socialistes. Lors des élections communales de novembre 1937, l'alliance radicale-libérale reprend facilement le dessus.

Thibaud Guisan

\* N.d.l.r.: Journaliste à La Gruyère, Thibaud Guisan a récemment consacré son mémoire de master en histoire contemporaine à l'Université de Fribourg: *Une histoire cousue de fil bleu. Politique et développement urbanistique durant l'entre-deux-guerres à Vevey, 2008* (sous la direction du professeur Francis Python)



Grâce à l'action d'un éphémère «parti bleu», Vevey connaît d'importants changements urbanistiques entre 1930 et 1936. Parmi les réalisations, un programme de développement des infrastructures sportives, résumé par le slogan «Vevey protège les sports» (dessin Fuflister)

## Gustave Chaudet, syndic atypique

■ L'origine du mouvement politique «bleu» veveysan renvoie au parcours et à l'initiative d'un seul homme: Gustave Chaudet, syndic de Vevey de 1930 à 1936. Radical convaincu – il est notamment le secrétaire du parti cantonal de 1926 à février 1929 – il n'est pourtant jamais récompensé lors des élections auxquelles il se présente au cours des années 1920. En cause, avant tout des conflits de personnes, qui le conduisent à fonder son propre groupement politique en 1929: le Parti indépendant progressiste veveysan, dit «parti bleu».

Né en 1883 à Vevey, Gustave Chaudet travaille d'abord comme maître secondaire au collège de sa ville, avant de se profiler comme un spécialiste du tourisme, dès 1920, lorsqu'il reprend la direction de Pro Lemano. Basée à Lausanne, cette association privée, fondée en 1919, se charge notamment de représenter la Suisse romande à l'étranger et regroupe parmi ses membres

aussi bien des personnes physiques que morales (les cantons de Vaud, Genève et du Valais y adhèrent en 1919, Fribourg en 1923, Neuchâtel en 1924). En sa qualité de directeur, Gustave Chaudet tient plusieurs conférences en Suisse romande, dont une le 27 avril 1922 à l'Hôtel de Ville de Bulle. Dans son exposé sur le développement touristique de la région, il donne son soutien moral à la constitution d'une «Société de développement de la Gruyère».

Si la carrière politique de Gustave Chaudet s'arrête à la fin de l'année 1936 avec la mise sous régie de la commune de Vevey, l'homme conserve la barre de Pro Lemano jusqu'à sa mort en 1956. Lors de la cérémonie funèbre, il n'y a d'ailleurs que les milieux touristiques à lui rendre hommage, dont M. Rémy, directeur des GFM, qui loue son engagement dans la défense des lignes de transport régionales. A Vevey,

en revanche, Gustave Chaudet est mis au purgatoire, car jugé responsable de la déroutée financière de la commune en 1936.

TG

